

POLITIQUE DE MI-GRATION INTEGRALE

La patrie comme citoyenneté mondiale et non pas nationale



« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »

Martin Luther King

TABLE DES MATIÈRES

1/	De l'appartenance nationale à la citoyenneté mondiale	4
2/	Vision – Diversité dans l'unité	5
3/	Base historique	6
4/	Les peurs des Suissesses et des Suisses liées à une trop grande proportion d'étrangers	7
5/	Objectifs à long terme	8
5.1/	Ecole de la conscience	8
5.2/	De l'affirmation du « je » à la formation du « nous »	8
5.3/	De l'exigence d'intégration au "vivre ensemble" des différentes cultures	8
5.4/	Avoir sa part de la société suisse et y participer	9
5.5/	Vaincre/dépasser les inégalités internationales	9
5.6/	Dignité humaine et « sans papiers »	10
5.7/	Transformation de la politique militaire de sécurité à une politique de paix	10
5.8/	Hospitalité exemplaire de la Suisse	10
6/	Mesures concrètes	11
6.1/	Favoriser la paix à l'école	11
6.2/	Favoriser une conscience du monde par un langage conscient	11
6.3/	De l'intégration au « vivre ensemble »	12
6.4/	La démocratie pour tous les êtres humains vivant en Suisse	12
6.5/	Coordination des procédures d'asile et du travail de collaboration au développement	12
6.6/	Décriminalisation des « sans-papiers »	13
6.7/	La sécurité par une politique pour la paix	13
6.8/	L'hospitalité, concrètement	13

1 / DE L'APPARTENANCE NATIONALE À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Le plaisir de vivre en Suisse, de se sentir chez soi auprès de ceux avec lesquels nous vivons, la beauté de la nature, les richesses matérielles et immatérielles, la façon dont la société fonctionne, les us et coutumes, la langue qui nous est familière, les souvenirs d'enfance... tout cela crée de beaux moments de vie, positifs, qui contribuent à donner forme à ce que nous appelons patrie.

Pouvoir dire oui, joyeusement, à tout ce qui relève de son identité propre, de son histoire de vie liée à ce pays, tout en laissant tomber le concept de citoyenneté nationale et les idées qui lui sont associées – comme les droits attachés aux différentes personnes – représente dans une perspective intégrale le point de départ visionnaire d'une politique de migration riche et bénie !

D'un point de vue intégral, l'humanité ne se divise pas en catégories de citoyennetés nationales et l'attribution qui s'ensuit à la naissance – par le biais de papiers officialisés d'un sceau – ne représente rien d'essentiel. Nous, les êtres humains, sommes les citoyens de cette seule et même terre, une et unique. Rien ne peut changer ce fait. Contribuer à renforcer cette conviction et cette expérience à l'intérieur de chacun d'entre nous, de manière à ce qu'elle se reflète à l'extérieur, c'est ce que Politique Intégrale considère comme l'une de ses tâches.

2 / VISION – DIVERSITÉ DANS L'UNITÉ

La joie de vivre en Suisse, nous montre, de manière idéale, combien l'accès à une patrie sans appartenance nationale peut se révéler riche et expansif pour le cœur, accueillant, doux. Elle nous montre en même temps – et précisément pour cette raison – combien elle est puissante et va bien au-delà des institutions existantes.

Nous vivons dans ce monde, dans l'unité de notre humanité – la citoyenneté nationale et les droits attachés aux citoyens/ennes vont graduellement s'estomper, de façon à opérer dans le long terme une conversion en une citoyenneté mondiale de droits communs à tous les humains.

Nous respectons, partageons et honorons ce monde, étant conscients d'être liés avec tous les êtres vivants.

Nous approfondissons, dans l'amour, la conscience de l'unité du monde et du cosmos.

La diversité résulte de nombreuses sources (provenance/origine régionale, classes sociales, langues, religions, couleur de la peau, histoires individuelles de vie, philosophies de vie...). La conscience intégrale voit toutes ces sources, aspects et identités dans leurs différentes strates et leurs recoupements, sans pour autant associer à des individus, voire à des groupes entiers d'être humains, une façon spécifique, déterminée de voir le monde ni les assimiler à un seul et même état de conscience.

« Une caractéristique de la perception intégrale c'est de faire l'expérience de notre appartenance commune à tous, de ressentir profondément l'unité de l'humanité du monde et du cosmos. Il en naît une grande empathie envers tous et tout, le sentiment de l'amour universel à l'égard de la diversité de ces manifestations au sein de l'unité. La politique ne peut plus, dès lors, représenter avant tout « mes » propres intérêts, car les intérêts des autres sont également les miens. »

Fondements d'une politique intégrale 1

3 / BASE HISTORIQUE

A ce jour, la Suisse a créé de bonnes conditions de vie pour ses citoyennes et citoyens. Nous avons une démocratie, un système judiciaire et social qui garantit une justice sociale. Cela n'a pas toujours été ainsi. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, un demi-million de Suissesses et de Suisses avaient perdu leur patrie. La famine et la surpopulation en étaient la cause principale. Des agences d'émigration s'enrichirent sur l'espoir des gens, des communes expulsèrent leurs pauvres. Des conditions similaires à celles que nous trouvons aujourd'hui dans les pays d'origine des immigrés de Suisse. Plus d'un million de Suisses vivent actuellement à l'étranger, très souvent dans des conditions meilleures que les habitants de leur lieu de domicile.

Grâce à la conjoncture économique de la fin de la deuxième guerre mondiale, la Suisse est devenue un pays d'immigration. La première loi pour régler le séjour et l'installation des étrangers fut édictée en 1931 dans le but de combattre le chômage. Depuis, les lois sur la main d'œuvre étrangère se sont adaptées au développement économique. Sans les travailleurs étrangers, nous n'aurions presque pas de personnel soignant, nous n'aurions personne pour ramasser nos ordures ni pour cueillir les raisins et les abricots dans les régions isolées, et personne dans l'industrie hôtelière. Beaucoup de ces personnes vivent parmi nous dans des conditions inhumaines, sans papiers et ne parlent aucune de nos langues nationales. Environ 40'000 personnes sont dans des procédures de demande d'asile. Même s'ils ont un domicile et un travail, il ne leur est pas permis de participer à notre société. Aujourd'hui, 1,7 millions d'étranger, soit 22 % de la population, vivent en Suisse en n'ayant aucun droit de vote sur le plan national, et seulement rarement dans les instances communales ou cantonales.

La Suisse s'est transformée par la migration : nous mangeons et buvons autrement et nous nous sommes enrichis culturellement. Mais partageons-nous vraiment le quotidien avec nos concitoyens étrangers ? Les derniers événements d'Oslo et de Londres, et plus anciennement ceux des banlieues parisiennes nous démontrent que nous ne pouvons pas parler, en Europe, d'une politique d'immigration réussie. En Suisse également, des fossés se sont creusés entre les cultures.

4 / LES PEURS DES SUISSES- SES ET DES SUISSES LIÉES À UNE TROP GRANDE PROPORTION D'ÉTRANGERS

Depuis les années 80, la Suisse poursuit une politique dans laquelle l'intégration est un élément essentiel de la politique d'accueil. Il est pourtant évident que l'intégration est difficile pour les immigrants de la première génération. Le bon développement et la stabilité économique Suisse et la libre circulation des personnes sur le territoire européen d'une part, mais aussi les tensions croissantes au niveau politique et social dans les pays hors de l'Europe, ont conduit ces dernières années à de grandes vagues d'immigration et à un flux discontinu de demandeurs d'asile. Ceux-ci pourraient être les causes extérieures de peurs diffuses de perte de culture chez les Suissesses et les Suisses.

Politique Intégrale est d'avis que la politique d'immigration suisse doit prendre en compte ces peurs avec un soin particulier. Mais elle constate également que ces peurs sont manipulées et attisées par les milieux nationalistes, ce qui a amené par exemple la Suisse à avoir une des lois d'asile les plus sévères d'Europe – ce qui contredit totalement la société ouverte telle qu'elle a été vécue depuis toujours en Suisse à travers sa loi et ses traditions.

5 / OBJECTIFS À LONG TERME

5.1 / Ecole de la conscience

L'égalisation des chances de vie de tous les hommes dans le matériel se fera d'autant plus facilement que la conscience générale sera plus forte, que la satisfaction des besoins matériels ne représente qu'une partie du bien-être humain, et que la surcompensation dans ce domaine ne pallie pas aux lacunes dans notre vie relationnelle. Plus ceux parmi nous, qui appartiennent à la classe moyenne occidentale, trouveront leur/du bonheur dans le social, l'émotionnel ou le spirituel, plus facilement pourrons-nous lâcher notre dépendance envers la consommation matérielle, et du coup contribuer à ce que nous tous, êtres humains, ayons une base matérielle suffisante.

5.2 / De l'affirmation du « je » à la formation du « nous »

Nous voulons tendre vers le déploiement et le développement continu de chaque conscience nationale en une conscience supra-nationale du « nous ». Cela implique la transformation du mode de l'AVOIR égocentrique, matérialiste de l'égo en un mode de l'ÊTRE d'un moi ouvert au monde et empathique. De cette manière il nous sera possible en tant qu'humains de déployer un vrai sentiment de NOUS, solidaire et bienveillant. Plus fort cet « être-nous » sera formé à l'intérieur de chacun, plus nous accepterons de le concrétiser dans des formes extérieures. Chacun/chacune contribuant ainsi à former une communauté qui, naturellement, inclut chaque être humain.

5.3 / De l'exigence d'intégration au "vivre ensemble" des différentes cultures

Vivre de manière intégrale signifie, entre autres choses, dissoudre les représentations polarisées et laisser émerger une perspective, au sein de laquelle les façons d'être ne se dressent pas l'une face à l'autre de façon antagoniste, ni ne cherchent à se contraindre mutuellement, mais dans laquelle les modes de vie de l'autre puissent être inclus et valorisés; non que ceux-ci doivent être pris en compte dans leur totalité, mais intégrés, honorés, afin qu'une nouvelle forme – avec sa beauté propre – puisse émerger. Intégral signifie aussi, laisser exister différentes formes d'être et modes de vie et pouvoir s'y reconnaître dans tous. Les modèles des étapes de la conscience ancrent la compréhension selon la-

quelle il y a différentes façons d'être au monde, que de celles-ci résulte du sens et que des humains ont le droit de vivre de cette façon. Ils nous font voir, qu'en tant qu'être humain nous portons en nous des parties de ces modes de vie, que ceux-ci sont dignes d'estime, et qu'il est possible de les intégrer partiellement, sans pour autant adopter l'intégralité d'aucun d'entre eux. A l'aide de ces modèles, il devient possible d'accéder positivement aux différents mondes, qui ont leur valeur propre, aux différentes formes vies; ils constituent de ce fait une bonne base vers un modèle pluraliste et multi-culturel du « vivre ensemble » qui prête un soin particulier à une attitude de non-dénigrement.

5.4 / Avoir sa part de la société suisse et y participer

La possibilité d'avoir sa part et de participer à la société suisse (économiquement, socialement, politiquement, culturellement) doit par principe être facilitée et être façonnée de manière à devenir de plus en plus indépendante de la citoyenneté, (notamment par le biais du droit de séjour, le droit du travail, droit à la scolarisation, les soins médicaux de base etc.). Un autre aspect du sentiment de Nous est abordé là. Le fait de vraiment faire partie, de participer, d'avoir sa place ne se produit que lorsqu'un membre d'une société peut participer, avoir droit au chapitre et prendre la responsabilité correspondante dans ses domaines de vie et de compétence : dans sa famille, son quartier, sa profession, les sphères politiques, les domaines de l'instruction et de la formation, dans tous les domaines qui touchent à sa vie. Et les membres de la société suisse sont bien entendu tous ceux et celles qui habitent en Suisse, indépendamment du fait qu'ils/elles soient citoyen(ne)s ou non. On considère la citoyenneté encore souvent comme un « oui-non », quelque chose que l'on a/n'a pas, ainsi qu'en atteste la division en Suisse-sse/ étranger-ère. Or les citoyennetés peuvent aussi être appréhendées de manière plus douce, comme des réalités beaucoup plus multiples, qui se recoupent, se complètent, changent au gré des circonstances. On peut de même considérer, les visa et autres autorisations de séjour de longue durée comme une variante faible de la citoyenneté. Une telle vision en termes de passages/transitions contribue à effacer les catégories de pensée binaires, en termes de « oui ou de non »; par ce biais, les questions d'identité et d'attributions fixes qui leur sont liées peuvent commencer à se relâcher.

5.5 / Vaincre/dépasser les inégalités internationales

Produire/réaliser des chances de vie acceptables dans toutes les régions du monde est en soi un but considérable. En même temps, l'actuelle inégalité des chances de vie est une des causes les plus fondamentales qui préside aux mouvements migratoires de forte amplitude et très asymétriques, auxquels les mesures de plus en plus répressives prises en Europe font obstacle. Un dénouement/dissolution/solution de ces mesures de répression si méprisantes envers les hommes, les gens sera simplement rendue possible, lorsque les causes de fuite dans les pays d'origine tomberont et que la pression migratoire elle-même sera comprise comme une chance de les résoudre.

5.6 / Dignité humaine et « sans papiers »

La pratique jamais remise en question de diviser (?) et de décourager l'acceptation, en Suisse, d'autres humains venus de pays extra-européens a comme conséquence que nous abritons une grande quantité – on estime qu'ils sont plus de 100'000 – de gens sans papiers, sans documents de séjour, ni papiers d'identité. Les « sans-papiers » vivent dans une extrême pauvreté et dans la peur constante, d'être pris par la police, n'ayant pas d'autorisation de séjour. Ils vivent au milieu de la richesse de notre pays dans une situation d'indignité humaine. Les hommes ont droit à une vie digne.

5.7 / Transformation de la politique militaire de sécurité à une politique de paix

La Suisse à travers son histoire et par la compréhension d'elle-même gagnée à travers les médiations pour la paix a acquis une place particulière, une position d'intervention privilégiée ainsi qu'une responsabilité particulièrement grande pour contribuer notamment à la réduction de la militarisation, en transformant la politique militaire de sécurité en une politique de paix, entre autres, par la transition d'une l'armée en milice pour la paix.

5.8 / Hospitalité exemplaire de la Suisse

Au regard d'une politique européenne de l'asile, qui sous la pression migratoire mondiale et des mouvements de répression indignes parmi les états européens, se fait depuis longtemps pressants, la Suisse en offrant une hospitalité exemplaire peut servir de modèle envers les demandeurs d'asile.

6 / MESURES CONCRÈTES

Chacune des mesures concrètes est tirée du paragraphe correspondant sous « Objectifs à long terme » : la mesure 6.1. est en lien avec le but à long terme 5.1.

6.1 / Favoriser la paix à l'école

Politique intégrale propose, dès les premières années d'école, par l'exercice de l'attention, de la communication non-violente, de la compréhension inter-religieuse et d'une éthique approfondie, de faire croître la conscience que le monde est UN. Notre monde actuel n'est pas encore non-violent. Au contraire, la violence s'accroît, également parmi les enfants et les adolescents. L'avenir sans perspective, particulièrement chez les adolescents, la frustration qui en découle ainsi que la peur de l'avenir, les scénarii de violence dans les mass-médias, l'offre de jeux d'horreur sur internet et au cinéma favorisent le potentiel subliminal de frustration et d'agressivité. De plus en plus de parents d'enfants en âge scolaire et d'enseignants se plaignent des répercussions grandissantes de la violence dans leur quotidien.

Parmi d'autres mesures, les enfants devraient être familiarisés déjà depuis le jardin d'enfants, avec la violence par un contact ritualisé, sensé, qui agirait comme prévention et comme encouragement vers la paix. Les arts martiaux orientaux, intégrés dans un contexte éthique adéquat, transmettent la ritualisation de l'agression tout en évitant la violence destructrice, ainsi que d'autres qualités humaines importantes comme une perception claire, la maîtrise du corps, le fitness, le respect, le courage, la bienveillance, l'empathie et les bases d'une bonne estime de soi. Particulièrement les filles pourraient ainsi transformer leur peur sous-jacente de la « violence masculine destructrice » en construisant une confiance en soi, une estime de soi et en développant les aptitudes physiques nécessaires.

6.2 / Favoriser une conscience du monde par un langage conscient

Politique intégrale propose que le petit mot « nous » soit utilisé dans le sens général de « nous les êtres humains ». Pour favoriser la conscience en une citoyenneté mondiale que nous parlions, nous les Suissesses et les Suisses, nous qui vivons en Suisse, ou ceux d'entre nous dont la patrie est la Suisse, notre compréhension à l'égard de ceux d'entre nous qui aimeraient rejoindre leur famille en Suisse ou ceux d'entre nous qui craignent les cultures étrangères.

6.3 / De l'intégration au « vivre ensemble »

Politique Intégrale veut encourager le « vivre ensemble » à l'égard de ceux qui viennent de l'étranger, par la reconnaissance facilitée des diplômes en langues étrangères et prend position envers une émission facilitée d'autorisations de séjour qu'elles soient ou non limitées dans le temps. Une procédure graduelle de cet ordre peut contribuer à effacer le mode de pensée de la nationalité en termes de « oui et de non ».

Politique Intégrale favorise l'apprentissage d'une langue nationale par le biais des immigrants parlant des langues étrangères et estime toutefois important de venir à la rencontre de l'étranger et du nouveau avec respect et joie, comme cela s'est déjà imposé de façon parfaitement naturelle dans les domaines de la musique et de la cuisine.

Politique Intégrale veut favoriser le « vivre ensemble » par l'approfondissement de la compréhension inter-religieuse et du dialogue, tout en connaissant l'origine commune de toutes les religions.

6.4 / La démocratie pour tous les êtres humains vivant en Suisse

Politique Intégrale propose que tous les habitants/es de ce pays, classés selon la durée de séjour, participent aux processus démocratiques. La participation active aux votations et aux élections sera octroyée et encouragée après 5 ans pour les affaires communales, 10 ans pour les affaires cantonales et après 15 ans dans les affaires nationales. Le droit de vote passif – soit celui d'être élu – sera accordé après 10 ans au niveau de la commune, 15 ans à celui du canton et 20 ans pour l'état fédéral. Les cantons prennent à leur compte la responsabilité de l'apprentissage des nouveaux arrivés dans la démocratie suisse.

6.5 / Coordination des procédures d'asile et du travail de collaboration au développement

Les demandeurs d'asile sont des êtres humains frères dotés de droits et de valeur égaux.

Politique Intégrale propose de les accueillir amicalement et de prévoir des mentors – cela peut être des rentiers/ières – qui soient à leur disposition pour les mettre au courant et les conseiller. Plus les humains des pays concernés pourront s'intégrer chez nous, y compris économiquement, mieux et plus rapidement pourront-ils contribuer à l'amélioration des conditions dans leur patrie. Le travail de collaboration au développement implique également de prêter attention au travail « de base » des privés ainsi qu'aux initiatives de coopération auxquels contribuent les contacts internationaux des migrants et migrantes.

Les demandeurs auxquels l'asile sera décliné, seront aidés au moyen de travail de collaboration au développement, pour leur ouvrir des perspectives de long-terme dans leur pays d'origine.

6.6 / Décriminalisation des « sans-papiers »

Politique Intégrale propose de donner à tous les « sans-papiers » actuellement dans notre pays un statut légal, qui leur donne le droit au travail, le droit à la formation et l'accès au système de soins médicaux de base. Politique Intégrale s'engage de son côté à construire un réseau comprenant ceux d'entre nous vivant en Suisse qui se soucient des conditions de vie des demandeurs d'asiles refusés. L'ouverture réciproque à l'égard des cultures étrangères sera de grande utilité pour le développement de la société, autant en Suisse que dans les pays d'origine.

6.7 / La sécurité par une politique pour la paix

Depuis Nicolas de Flüe, la Suisse s'est fait un nom dans le contexte européen dans le domaine de la médiation pour la paix.

Politique intégrale propose que notre pays se fasse un devoir de développer plus avant cette tradition et comme première mesure, convertisse la moitié de son armée de milice en une milice pour la paix. Logement, formation, équipement des soldats/tes pour la paix seront pris sur le budget de la défense et le développement des programmes de formation se fera en collaboration avec des organisations pour la paix expérimentés qui existent déjà comme l'IFOR Suisse (International Fellowship of Reconciliation).

6.8 / L'hospitalité, concrètement

Dans le cadre du projet « Centre pour la promotion intégrale pour la paix » amorcé cette année, Politique Intégrale défendra des projets concrets en Suisse pour une hospitalité exemplaire.

Elaboré par le groupe de travail MIGRATION – le 16 septembre 2011